

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01471

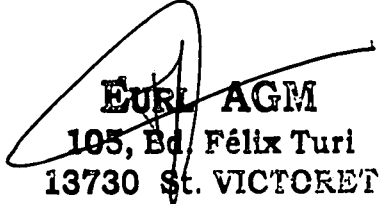
Numéro SIREN : 491 364 923

Nom ou dénomination : A.G.M.

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2023 sous le numéro de dépôt 11286

Copie Conforme
Le représentant légal

AGM
Comptes annuels
au 31 décembre 2022


EURL AGM
105, Bd. Félix Turi
13730 St. VICTOIRE
SIRET 491 364 923 00012 - APE 4399C

Désignation de l'entreprise		SASU AGM		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		105 BLD FELIX TURI		13730 SAINT VICTORET		
Numéro SIRET *		4 9 1 3 6 4 9 2 3 0 0 0 1 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2		
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	2 228	016	2 228	
	Immobilisations corporelles *	028	19 291	030	18 177	
	Immobilisations financières * (1)	040	902	042	902	
Total I (5)		044	22 421	048	20 405	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	221 461	052	221 461	
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	5 116	070	5 116
		Autres * (3)	072	47 050	074	47 050
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	3 855	086	3 855	
	Charges constatées d'avance *	092		094	2 300	
	Total II	096	277 482	098	277 482	
	Total général (I+II)	110	299 903	112	20 405	
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000	120	8 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126	800	126	800	
	Réserves réglementées *	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	5 708	132	32 470	
	Report à nouveau	134		134		
	Résultat de l'exercice	136	46 632	136	3 203	
	Subventions d'investissement	137		137		
	Provisions réglementées	140		140		
	Total I	142	61 140	142	44 472	
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	104 002	156	30 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	62 362	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	12 437	166	5 808	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	39 557	172	31 598	
	Produits constatés d'avance	174		174		
	Total III	176	218 358	176	67 406	
Total général (I + II + III)				180	279 498	
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SASU AGMNéant *
Exercice N clos le
Exercice N-1 clos le

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
1 3 1 1 2 2 0 2 2 2Exercice N-1 clos le
1 3 1 1 2 2 0 2 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210						
	Production vendue	biens	215		214						
		services *	217		218		287	987		203	313
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		201	432		(20)	523
	Production immobilisée *				224						
	Subventions d'exploitation reçues				226		1	267		4	958
	Autres produits				230			584		6	831
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232		491	270		194	579
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		70	338		1	372
	Variation de stock (marchandises) *				236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		48	450		37	755
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			(525)		49	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier 21 652 - immobilier)			242		246	909		104	259
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 102	244		1	418		1	580
	Rémunérations du personnel *				250		46	627		26	036
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		15	818		13	910
	Dotations aux amortissements *				254			108			
	Dotations aux provisions				256						
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262			70		3	134
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260								
	Total des charges d'exploitation	(II)			264		429	212		188	096
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		62	058		6	483
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280						
	Produits exceptionnels			(IV)	290						
	Charges financières			(V)	294		585			1	439
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347		300		498				
		(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	348								
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		14	343		1	842
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310		46	632		3	203
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		46	632	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		12	900			
	Provisions non déductibles *				322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		14	343			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			330		498				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
	Entreprense nouvelles (44. series A)	986									
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44. series A)	981									
	Divers (44. series A)	345									
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G										
	Zone franche urbaine (44. series A)	987									
	Jeune entreprise innovante (44. series A)	989									
DÉDUCTIONS	Investissements outre-mer	344									
	Créance due au report en arrière du déficit				346						
	Zone de développement prioritaire (44. series A)				993						
	Zones de revitalisation rurales (44. series A)						138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)										
DÉDUCTIONS	Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art. 44 duodecies)								992		
	Créance due au report en arrière du déficit										
	Zone de développement prioritaire (44. series A)										
	Zones de revitalisation rurales (44. series A)										
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		74	373	354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370		74	373	372		

Désignation de l'entreprise : SASU AGMNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 228	412		414		416	2 228	2 228
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 730	442	581	444		446	5 311	5 311
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	11 823	462		464		466	11 823	11 823
	Autres immobilisations corporelles	470	1 516	472	641	474		476	2 157	2 157
Immobilisations financières		480	902	482		484		486	902	902
TOTAL		490	21 199	492	1 222	494		496	22 421	22 421
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	2 228	502		504		506	2 228	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 730	532	28	534		536	4 758	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	11 823	552		554		556	11 823	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 516	562	80	564		566	1 596	
TOTAL		570	20 297	572	108	574		576	20 405	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SASU AGM

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870+984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 7 5 6 9
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 6 4 1 9
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Copie Conforme
Le représentant légal

A.G.M.
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 8.000 euros
Siège social : 105 boulevard Félix Turi
13730 SAINT VICTORET

R.C.S. AIX EN PROVENCE B 491 364 923

I – DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ASSOCIE UNIQUE AU 30 JUIN 2023 POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 46.632 euros de la manière suivante :

- Dividendes bruts éligibles à l'abattement	32.005 euros
- Autres réserves	14.627 euros

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les dividendes mis en distribution par la société au cours des trois derniers exercices :

<i>Exercices clos le</i>	<i>Dividendes bruts distribués Eligibles à l'abattement</i>
31/12/2021	29.964 euros
31/12/2020	17.631 euros
31/12/2019	Néant

II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE AU 30 JUIN 2023

Le Président


AGM
105, Bd. Félix Turi
13730 St. VICTORET
SIRET 491 364 923 00012 - APE 4399C